

ICANN

**Modérateur : Brenda Brewer
24 avril 2015
9 h (heure du Centre)**

Femme : L'enregistrement est lancé.

Grace Abuhamad : Bonjour à tous. Je m'appelle Grace Abuhamad. C'est moi qui gère la conférence téléphonique aujourd'hui. C'est le second de deux séminaires web que le groupe de travail intercommunautaire chargé de la transition du rôle de supervision a élaborés pour réviser la deuxième version de leur proposition préliminaire.

Il est actuellement 14 h UTC. Notre intervenant principal aujourd'hui est Jonathan Robinson, l'un des présidents de ce groupe de travail, auquel je vais donner la parole. Merci.

Jonathan Robinson : Merci Grace. Je vous souhaite la bienvenue à tous au nom du groupe de travail et des personnes qui ont travaillé très dur pour nous amener où nous en sommes.

Je vous rappelle que vos micros ou vos haut-parleurs sont en muet pour qu'on ne soit pas interrompus. Mais si vous avez quelque chose d'important à

demander pendant cette présentation, n'hésitez pas à lever la main sur le tchat d'Adobe. Sinon, nous ferons en sorte d'avoir du temps pour des questions-réponses à la fin.

Comme l'a dit Grace, nous avons deux séminaires web. Le premier a été présenté par ma coprésidente [Elisa Firm], ce matin à 6 h UTC, et le séminaire principal a lieu maintenant.

Ces séminaires seront retranscrits et traduits. L'objectif principal est de vous parler de l'élaboration et de l'évolution de la proposition qui, depuis hier, fait l'objet d'une consultation publique pour une période totale de 28 jours.

Il y a plusieurs informations pertinentes dans les liens qui figurent dans la partie « notes » de la salle Adobe Connect, dont n'hésitez pas à y jeter un œil.

Grace, je pense que sur ce, on peut afficher la première diapo et rentrer dans le vif du sujet. Le travail du groupe de travail intercommunautaire chargé de la transition du rôle de supervision [CWG-Supervision] s'inscrit clairement dans le processus lancé après l'annonce de la NTIA, qui a déclaré avoir l'intention de transférer son rôle de supervision des fonctions IANA à la communauté internet mondiale.

La proposition du CWG-Supervision est une réponse au groupe de coordination qui trie les suggestions par le biais d'un appel à propositions. Au final, l'ICG, que vous voyez représenté par [inaudible] à l'écran au-dessus du CWG, va coordonner et présenter les propositions des communautés chargées respectivement des numéros, des protocoles et des noms.

Vous pouvez voir celles du CWG-Supervision, celle de [Chris] et celle concernant les fonctions IANA. C'est l'ICG qui a pour mission de condenser

tout ça en une seule proposition [centralisée] et coordonnée que le Conseil d'administration de l'ICANN soumettra à la NTIA.

Cette dernière a clairement fait comprendre que la proposition finale devait faire consensus et être largement soutenue par la communauté. Ce qu'il faut absolument comprendre, c'est qu'il y a un autre groupe qui réalise, en parallèle, un travail sur la reddition de comptes de l'ICANN [CCWG-Responsabilité], dont beaucoup parmi vous doivent avoir connaissance.

En plus de ça, un travail de coordination est mené pour gérer la structure et le fonctionnement de la transition.

C'est un peu effacé sur la diapo mais vous pouvez voir que ce lien est en bleu clair. Ce travail de coordination – entre autres activités croisées parmi les membres des deux groupes et les agents de liaison – est très important, il a été souligné au cours de plusieurs réunions entre les coprésidents des groupes.

On peut passer à la diapo suivante, s'il vous plaît ? C'est utile de préciser quels sont nos objectifs. Très simplement, le CWG-Supervision doit fournir une réponse aux exigences de l'ICG et à son appel à propositions qui corresponde aux besoins de la communauté des noms et qui reconnaisse que les gTLD et les ccTLD sont des clients directs des fonctions IANA.

Notre groupe comprend plusieurs organisations de soutien et comités consultatifs que vous voyez notés ici : la ccNSO, le SSAC, la GNSO, l'ALAC et le GAC.

Ces derniers doivent tous signer la proposition. Vous trouverez une liste et une description des fonctions IANA en bas à droite de la diapo, où sont

indiquées les fonctions essentielles qui trouvent vraiment leur origine dans le cahier des charges du contrat IANA existant.

Bien que l'opérateur des fonctions IANA remplisse l'intégralité de ces 11 fonctions, notre groupe se concentre sur deux à neuf d'entre elles, mais comme vous pouvez le voir sur la diapo, nous pouvons aussi faire des commentaires sur les fonctions 1 et 10.

Je ne crois pas que ce soit utile de détailler chacune de ces fonctions. J'espère que vous pouvez voir ces informations sur la diapo. L'ensemble des diapositives sera mis à votre disposition. En fait, vous pouvez le télécharger depuis le site de l'ICANN, et il est accessible à tous.

Je me demande même si ça ne figure pas dans les liens. Oui, c'est en haut, vous trouverez les liens vers les diapos du séminaire web, donc vous pouvez y avoir accès si vous le souhaitez, y compris dans le tchat comme Grace l'a indiqué.

Diapo suivante, s'il vous plaît. Quand on regarde le travail réalisé à ce jour, ça donne une assez bonne idée du type de progrès réalisés et de la manière de travailler. Je sais que beaucoup d'entre vous ont pris part à tout cela mais beaucoup d'autres ont suivi cette affaire de loin et voudraient certainement comprendre ce qu'il se passe.

Notre groupe est composé de représentants des organisations membres mais qui n'ont pas de statut particulier à ce jour. Techniquement, s'il fallait procéder à un vote pour adopter une décision, il nous faudrait les voix de chacune de ces personnes.

[Inaudible] fonctionner aujourd'hui ou sans appeler à un vote et les 125 participants environ sont généralement sur un pied d'égalité avec les membres [inaudible] le fait qu'il y ait un parrainage [inaudible] lors de précédentes réunions du groupe en face-à-face, bien qu'elles n'aient pas exclu la participation des personnes sur place ou par téléphone.

Leurs frais de déplacement n'ont simplement pas été pris en charge. Ces réunions ont eu lieu en novembre dernier à Francfort et plus récemment, en mars, à Istanbul.

Au total, il y a eu 90 [conférences téléphoniques] et réunions, ce qui représente des milliers d'heures de travail et, comme vous pouvez le constater, de très nombreux échanges de mails. Cette chronologie est représentée [inaudible] en dessous.

Vous pouvez voir le travail réalisé au fil des étapes, y compris les premières sessions lors de la 51^e réunion de l'ICANN à Los Angeles, et la division de notre groupe en plusieurs entités, qu'on appelle nos groupes FD.

Ces derniers ont été chargés de répondre spécifiquement à certains éléments de l'appel à propositions, jusqu'à la réunion de Singapour, lors de laquelle nous avons changé notre façon de travailler. Pour la 52^e réunion en février, nous avons réorganisé nos activités sur la base des éléments à notre disposition.

Notre première proposition a été soumise à commentaires en décembre 2014. Les 60 commentaires reçus ont été [analysés] lors d'un week-end assez chargé en janvier.

Leur teneur était assez variée mais globalement, il en ressortait que notre modèle de base était compliqué, ou du moins entraînait des difficultés. C'est sans doute la meilleure façon d'exprimer ça.

Les auteurs des commentaires qui voulaient étudier ce modèle avaient le sentiment que nous n'avions pas tous les détails nécessaires pour atteindre notre objectif. Notre groupe s'est donc engagé à formuler une nouvelle proposition, à un format différent que j'ai évoqué après Singapour, et tout cela a mené à la proposition que vous avez sous les yeux.

Je pense que la consultation publique était plutôt bien organisée. Nous avons été témoins d'une importante interaction parmi la communauté lors de la 52^e réunion de l'ICANN à Singapour, ce qui s'est révélé précieux dans bien des domaines.

Il y a eu plusieurs fora ouverts et réunions, et les participants nous ont fait part de leurs réflexions diverses et variées. Par conséquent, nous avons décidé de réorganiser et de recentrer les activités de ce qu'on appelle des équipes de conception, qui se sont concentrées sur le fonctionnement précis des éléments évoqués dans la proposition.

Par ailleurs, la structure a fait l'objet d'une analyse effectuée en parallèle. L'une des critiques formulées à Singapour concernait le fait que notre groupe se focalisait entièrement sur l'organisation de l'entité post-transition, au lieu de se pencher aussi, comme certains le souhaitaient, sur l'aspect technique au sein des équipes de conception.

Diapo suivante s'il vous plait. Je dois préciser qu'on a constamment eu des retours lors la consultation publique.

Comme vous pouvez le voir, on a reçu 60 commentaires de la communauté sur une période de consultation de 21 jours.

Lorsque nous sommes arrivés à Singapour pour la 52^e réunion de l'ICANN en février, nous avons présenté plusieurs modèles ou structures, c'est-à-dire des façons d'organiser l'entité post-transition, à toute la communauté.

Nous avons eu le sentiment que c'était important de montrer ça à la communauté et de prendre note des réflexions qui nous seraient adressées. Au final, nous avons reçu des remarques sur plusieurs aspects de ces modèles, divisés en gros entre un modèle externe et un modèle interne.

Une sorte de structure hybride, avec des variations, a vu le jour via le travail de la communauté réalisé à Singapour.

Nous sommes donc allés à cette réunion avec deux structures différentes pour le modèle interne et le modèle externe et nous avons intégré trois variantes. En tout, nous avons donc sept modèles, ou si vous préférez, sept structures organisationnelles potentielles.

À ce stade, nous avons décidé de nous concentrer sur l'objectif marqué ici, que j'ai évoqué [inaudible].

Nous avons alors scindé les équipes de conception, qui sont représentées en mauve ici. Après Singapour, nous avons décidé qu'il nous fallait l'aide d'un cabinet juridique capable de nous donner des conseils juridiques sur les variations structurelles envisagées.

Nous avons fini par choisir le cabinet Sidley Austin, qui s'est révélé très précieux en nous offrant une perspective objective et professionnelle sur notre travail.

Vous avez ici le cœur de la structure, au [centre], le cabinet juridique et les équipes de conception. Nous nous sommes tous réunis en face-à-face, les [membres] et les participants qui ont pu se rendre à Istanbul, plus les personnes qui ont assisté à une série de réunions intenses fin mars.

Nous nous sommes engagés à tenir compte des remarques des équipes de conception et des suggestions concernant la structure.

Des membres de Sidley Austin étaient présents pendant ces deux jours, qui ont été précédés d'une réunion du CCWG-Responsabilité. Tout cela nous a permis de mettre de côté plusieurs modèles que nous avons envisagés et de nous concentrer davantage sur deux modèles précis, qui étaient des variations du modèle interne. Je devrais clarifier ce que signifie « interne ». Ça veut dire que les fonctions IANA continuent de dépendre de l'ICANN.

Elles ne sont pas assumées par une entité externe. Il y a quand même une différence subtile entre les deux, enfin peut-être pas si subtile que ça, dans le sens où l'un des modèles est juridiquement séparé.

Nous sommes repartis d'Istanbul et peu de temps après, au début du mois en fait, nous nous sommes engagés à affiner ces deux modèles et davantage développer l'activité des équipes de conception.

Il y a eu quelques jours de travail assez intenses pour [Elisa] et moi à Bruxelles, où nous étions hébergés par le personnel de l'ICANN. En deux jours, nous avons eu six réunions de deux heures à la suite, pendant lesquelles

nous avons réussi à trouver un équilibre entre le temps consacré aux contributions des équipes de conception et l'élaboration de ces modèles structurels.

Par conséquent, nous avons accepté de mettre une nouvelle variante de côté et de consacrer notre énergie à élaborer et affiner le modèle selon lequel les fonctions IANA dépendent de l'ICANN mais sont juridiquement séparées sous la forme d'une « filiale ».

Ce n'est pas le terme le plus approprié mais c'est certainement parlant pour tout le monde. Techniquement, ce serait plutôt une sous-division qui pourra avoir son propre conseil d'administration. Nous parlerons de la structure plus en détail dans un instant.

Je pense qu'il est utile de préciser que ce sujet fait l'objet de communications régulières en dehors de toutes ces réunions.

Les présidents des différentes entités concernées ont notamment noté l'évolution de la situation afin de rendre compte des activités menées.

Je pense que ça vaut la peine de rappeler que ce travail est ouvert à tous et non pas réservé aux membres de la communauté de l'ICANN. Tous ceux qui souhaitent participer peuvent le faire.

Je crois avoir évoqué les points essentiels dont je voulais parler en termes d'élaboration de la proposition. Passons à la diapo suivante. Comme je l'ai dit plus tôt, une coordination efficace et réelle avec le CCWG-Responsabilité est un aspect fondamental de ce projet.

Pourquoi ? Le processus a été lancé lorsque la NTIA a proposé de transférer son rôle de supervision des fonctions IANA.

Il est apparu que les mécanismes de reddition de comptes de l'ICANN suscitaient des craintes et certaines d'entre elles concernaient en particulier la transition elle-même.

Il a donc été décidé qu'une entité séparée, le CCWG-Responsabilité, travaillerait sur ce sujet mais il était important que ce groupe ne mène pas ses activités seul dans son coin.

C'est pourquoi nous avons commencé à collaborer avec lui, pour que ce projet soit une réussite. Au début, ça a été un peu plus difficile parce qu'il travaillait plus lentement ou a commencé à travailler plus tard que nous.

Donc ça a pris un de temps à se mettre sur les rails. Lorsqu'on a atteint une certaine dynamique ensemble, c'est devenu plus facile de déterminer quels mécanismes seraient mis en place et quels étaient les éléments à notre disposition.

Le CCWG-Responsabilité a aussi reconnu avoir besoin de conseils juridiques de la part d'une entité indépendante. Pour ce faire, il a retenu deux cabinets, le premier pour sa vaste expérience en matière de gouvernance d'entreprise, et le second pour sa connaissance précise du droit californien.

Sidley Austin, le cabinet ayant des compétences plus générales, est un peu celui qui coordonne le tout, il me semble. Étant donné que c'est le même qui conseille notre groupe, ça a permis de coordonner le travail et de veiller à ce qu'il soit réalisé aussi efficacement et [équitablement] que possible.

On peut passer à la diapo 6 s'il vous plaît ? Pour rentrer un peu plus dans le détail, le CCWG-Responsabilité œuvrait de façon autonome mais nous voulions connaître et comprendre les domaines sur lesquels nous baser.

Nous avons contacté toutes les entités travaillant sur la reddition de compte pour en savoir plus sur les points clés de cette activité, notamment leur travail sur le budget de l'ICANN dans le cadre de mesures de responsabilité et de transparence à élaborer ou à améliorer.

Le CCWG-Responsabilité planche actuellement sur un outil de veto concernant le budget, qui permettrait à la communauté de rejeter un budget s'il ne [contient] pas assez de détails ou d'informations pertinentes d'une importance particulière pour nous, le but étant de connaître et de comprendre quelles sont les ressources consacrées aux fonctions IANA.

Il y a une véritable corrélation entre tout ça. Dans la colonne 2, vous voyez les mécanismes permettant à la communauté de participer au processus de décision, afin d'examiner les décisions de l'ICANN et de les approuver ou non. Dans le cas présent, notre groupe s'intéresse aux décisions relatives aux fonctions IANA.

C'est donc un domaine où nous sommes très dépendants d'autres éléments. Le CCWG-Responsabilité et notre groupe demandent aussi à avoir les moyens de « réviser et améliorer ».

Cette proposition évoque la possibilité de réviser les fonctions IANA tous les cinq ans et l'objectif est d'inscrire cette révision dans les Statuts de l'ICANN.

En d'autres mots, il s'agit de faire de cette démarche un processus institutionnalisé et difficile à défaire sans engager des moyens conséquents.

Par ailleurs, notre groupe vise non seulement à ce que ces révisions périodiques soient prévues, mais également à permettre des révisions similaires dans certaines circonstances.

Pour résumer, nous voulons inscrire dans les Statuts les [révisions] tous les cinq ans et la possibilité d'effectuer une révision spéciale le cas échéant.

C'est un point sur lequel nous devons nous coordonner avec le CCWG-Responsabilité. La colonne 4 concerne la possibilité de gérer les mécanismes d'appel et les débats concernant les ccTLD.

Les ccTLD pourraient ainsi élaborer leurs propres mécanismes d'appel pour la délégation ou la redélégation à une date ultérieure. Le but n'est pas que le CCWG-Responsabilité instaure ces mécanismes, mais que ces derniers soient mis en place pour gérer d'autres domaines pouvant impliquer les fonctions IANA.

Il y a une question sur le tchat à laquelle je vais répondre maintenant, et qui concerne ces mécanismes et les conseils juridiques quant à la capacité d'approuver ou non des décisions en vertu du droit californien.

Je ne suis pas vraiment qualifié pour parler de l'aspect juridique mais en tout cas, il est certain que c'est un élément nécessaire et que différents processus devront peut-être être mis en place.

Ce qui est difficile à faire sans couvrir les éventuels changements structurels. De notre point de vue, c'est un point essentiel qui nécessite une analyse plus poussée. C'est presque [inaudible] le CCWG-Responsabilité, car comme l'a dit Grace, ce groupe gère mieux ce sujet car c'est une question de reddition de comptes, sur laquelle nous aimerions nous reposer.

Mais c'est une bonne question. C'est sans doute pour la diapo 6. Passons à la diapo 7. Je vais vous parler davantage des équipes de conception.

Je ne vais pas vous donner tout le détail mais je pense qu'il est bon que vous ayez un aperçu. Une quinzaine d'équipes de conception ont été chargées, comme je l'ai déjà dit, de gérer les questions techniques sur lesquelles nous devons nous pencher dans le cadre de la proposition.

Ces équipes se sont vu attribuer des priorités différentes, déterminées par le président, afin d'organiser le travail. Les responsables des équipes étaient chargés de veiller à ce que la mission avance aussi rapidement et efficacement que possible, pour pouvoir le présenter à notre groupe.

Une bonne partie du travail a été réalisée avant la réunion à Istanbul, ce qui a permis d'en discuter à cette occasion, et tout a été finalisé lors des deux jours intensifs, les 13 et 14 avril. L'accent a notamment été mis sur les groupes en corrélation. Par exemple, il existe un groupe qui travaille sur les clients, appelé le Comité permanent de clients.

Son travail est étroitement lié à celui des équipes de conception M et N, qui s'occupent respectivement des mécanismes d'intervention et de la révision périodique. Ces groupes se sont rassemblés après les réunions des 13 et 14 avril et ont tâché de rendre leurs travaux cohérents dans l'ensemble.

Il est probablement utile de mentionner que pour notre groupe, les attentes en termes de service sont conséquentes et font l'objet d'un travail significatif, mais qui n'est pas encore achevé. Ce sujet a été évoqué avec le personnel de

l'IANA, qui en a connaissance qui ne s'est pas encore pleinement engagé à y répondre, donc pour l'instant, ce n'est pas totalement défini.

Six des équipes n'ont pas reçu de mandat direct et ont été intégrées à d'autres équipes de conception. Certains points nécessitent quelques ajustements ou doivent être étudiés par le Comité dans son ensemble, à la lumière des conseils juridiques en la matière ou dans le cadre d'un test de résistance ou de l'examen des implications de la proposition.

Passons à la diapo 8, qui parle du modèle en lui-même. Cette image est divisée en deux par une ligne grise verticale. À gauche, vous avez la représentation de la structure actuelle avec la NTIA, avec laquelle l'ICANN a conclu un contrat en vertu duquel la NTIA supervise les fonctions IANA assumées au sein de l'ICANN.

Après la transition, nous avons ce que vous voyez à droite. C'est symbolique. Ça ne couvre pas tout mais ça montre bien la séparation juridique, représentée par la ligne noire en l'ICANN et le Conseil d'administration de l'ICANN, et l'IANA post-transition, ou PTI comme on l'appelle, en tant qu'entité juridiquement séparée, avec sa propre structure, ce qui implique la conclusion d'un contrat entre l'ICANN et la PTI.

Le contrat est l'un des éléments clés. Ce n'était pas une condition absolue dans notre travail, mais c'est un élément qui demeure. Un contrat régissant les fonctions existantes est en vigueur. Beaucoup pensaient que c'était important d'avoir une forme d'accord, et c'est ainsi que ce contrat a été élaboré. La conclusion d'un contrat est facilitée par l'existence d'une entité juridique séparée.

Certains d'entre vous se rappellent peut-être de la première présentation de la proposition, qui concernait un modèle externe où les fonctions IANA auraient été assumées en dehors de l'ICANN par une société contractante, conçue avant tout comme un instrument avec lequel l'ICANN peut passer des accords. En tout cas, il s'agirait d'une filiale séparée mais appartenant totalement à l'ICANN. Ce serait plutôt une branche de l'ICANN avec laquelle celle-ci aurait un contrat.

En vert à droite, vous voyez que le modèle propose un comité permanent de clients, qui représente une part importante de la structure car il fournit une base permettant aux clients d'avoir un aperçu de la performance au quotidien de l'opérateur des fonctions IANA, représentées ici sous la forme de la PTI.

Le Comité permanent de clients a la capacité de surmonter les obstacles, en espérant que le cas ne se présente pas. Par le biais d'une relation directe avec la PTI, le Comité pourra atteindre le niveau de services dont les clients continueront de bénéficier au travers de leur relation directe avec le prestataire de services, à savoir la PTI.

Il y a un point sur lequel je n'ai pas été clair, c'est que depuis le début, les clients sont largement satisfaits des services qui leur sont fournis. Dans la mesure où des mécanismes d'intervention, d'élaboration de services et de responsabilité ou relatifs à la performance sont prévus, des précautions se mettent naturellement en place pour régler les éventuels problèmes de performance. Cela ne signifie pas qu'il existe des craintes concernant la performance.

Évidemment, comme dans toute relation entre prestataire et clients, il est toujours possible d'apporter des améliorations et la proposition laisse une place pour des améliorations continues.

Il y a une question sur le tchat concernant les clients de la PTI. Ces clients sont les registres qui interagissent régulièrement avec la PTI pour obtenir des mises à jour et des modifications de leurs TLD, d'une manière similaire à leur relation actuelle avec l'IANA.

Au-dessus du Comité permanent de clients, il y a un deuxième [losange] vert qui représente la révision des fonctions IANA, ou IFR. Celle-ci est indépendante du Comité et il est possible qu'elle ait lieu tous les cinq ans. La première révision sera effectuée deux ans après la transition.

On vise donc une première révision deux ans après la transition et des révisions commandées tous les cinq ans. De plus, si quelqu'un en fait la demande, il sera possible de réaliser une révision spéciale, qui aura la même forme qu'une révision classique, selon les résultats de performance en cours.

Je pense que ce sont là les principaux éléments de la structure et de l'entité post-transition envisagés par notre groupe. Nous nous sommes concentrés sur la continuité et la stabilité des opérations, tout en sachant que des problèmes peuvent survenir et être résolus. Nous avons un type de structure robuste capable d'anticiper les différents problèmes éventuels et de s'adapter à une optimisation continue.

Ceux d'entre vous qui surveillent cette mission noteront qu'une entité juridiquement séparée pourrait se détacher complètement de l'ICANN. En principe, les fonctions IANA pourraient être assumées par une autre entité. Notre groupe ne suggère en aucun cas que c'est nécessaire ou probable, mais que c'est intégré dans la structure et que la séparation définitive est possible si toutes les autres options sont épuisées.

Pour répondre à Russ, qui demande si l'IATF et les RIR sont également nos clients, oui évidemment et nous nous sommes penchés sur les fonctions liées au nommage.

Cela dit, nous avons conscience que cette proposition sera soumise à l'ICG en même temps que deux autres propositions et nous avons eu le sentiment de devoir faire très attention à ne pas présumer de notre influence sur celles-ci tout en ayant connaissance de leur existence et en faisant le nécessaire pour que les trois propositions soient cohérentes.

Nous savons que si ce n'est pas le cas, l'ICG risque de transmettre la proposition à une ou deux autres communautés en leur demandant d'apporter des modifications afin d'harmoniser le tout. Merci James de corriger ma formulation. Il y a sans doute une meilleure expression que « clients directs » mais bon.

En tout cas, je souhaite attirer votre attention sur la ligne orange en pointillé, celle qui fait le tour du côté droit du modèle. Elle est en pointillé parce que ça ne fait vraiment partie du travail de notre groupe mais nous nous appuyons directement là-dessus. Il s'agit des mécanismes de responsabilité que le CCWG-Responsabilité doit mettre en place.

Je pense que j'ai évoqué tous les points importants. Je vérifie s'il n'y a pas de commentaires sur le tchat. Bien, on peut passer à la diapo 9 s'il vous plaît ? Cette diapo s'intéresse au contexte du projet.

Je vous ai parlé de tout ce qui apparaît sur la partie gauche de la diapo, les équipes de conception, les conseils juridiques, la proposition préliminaire, et tout le travail réalisé à ce jour, ce qui nous amène au 22 avril, date de début de

la consultation publique. On dirait qu'il y a une petite erreur ici. La consultation publique devait commencer le 20 avril et durer 30 jours.

En réalité, elle a été lancée deux jours plus tard et a duré deux jours de moins. Le 24 avril, la date d'aujourd'hui est mise en avant. On a le 20 mai, date des comptes-rendus des séminaires web et de la fin de la consultation publique.

Après cela, il y aura une période de huit jours environ pendant lesquels nous aurons du pain sur la planche pour rassembler tous les commentaires, les étudier et voir ce qu'on peut en tirer. Environ 10 jours après, on aura une proposition finale, à temps pour la 53^e réunion de l'ICANN à Buenos Aires.

Les organisations membres auront le temps d'examiner la proposition et éventuellement de l'approuver lors de cette réunion pour la soumettre à l'ICG. Après quoi, notre proposition et celles des communautés des numéros et des protocoles seront harmonisées et condensées en une seule et même proposition que le Conseil d'administration de l'ICANN soumettra à la NTIA.

Je pense que c'est tout pour les diapos. Il faut reconnaître à ce stade nous a demandé énormément d'énergie pour en arriver au point de pouvoir soumettre un texte à une consultation publique. Au travers de ces séminaires web et des commentaires publics, nous souhaitons évidemment vous encourager à nous adresser des commentaires aussi critiques et constructifs que possible. En attendant, nous allons poursuivre notre travail, notamment sur la section 4, qui concerne les implications de la proposition, et sur la section 5, qui concerne les critères de la NTIA à remplir, et régler quelques petits problèmes dans la section 3.

Nous avons l'intention de travailler là-dessus en même temps que la consultation publique. Pour l'instant, la proposition est simplement formulée

dans les grandes lignes. Nous allons continuer de collaborer avec le CCWG-Responsabilité et coordonner nos travaux respectifs.

Je voudrais préciser que nous avons créé un modèle pour la soumission de commentaires publics, que nous vous invitons à utiliser si possible. Ce modèle permet de structurer tous les commentaires de la même manière ce qui nous facilitera la tâche.

Il n'est pas obligatoire de remplir toutes les parties. Si vous souhaitez commenter seulement des points en particulier de la proposition, vous pouvez évidemment le faire, et vous pouvez aussi faire des remarques plus générales. Mais en règle générale, nous vous serions vraiment reconnaissants d'utiliser ce modèle. Pour en savoir plus, il y a le tchat là à gauche.

Je crois que j'ai fait le tour. Nous avons eu de l'aide pour réaliser certaines diapositives schématiques. J'espère que vous les trouverez utiles pour étudier la proposition de façon approfondie et le travail que cela représente, et qu'elles seront diffusées plus largement comme aide-mémoire. Si vous avez des questions, allez-y.

Je vais juste jeter un œil au tchat pour m'assurer que toutes les questions qui y ont été posées ont été traitées. Juste un instant si vous le voulez bien, n'hésitez pas à lever la main dans la salle Adobe Connect si vous avez d'autres questions.

Grace : Jonathan, c'est Grace. Je vois deux questions sur le tchat que je peux vous lire. Voici la première.

Jonathan Robinson : Merci, allez-y...

Grace : Merci. La première question est posée par Amr Elsadr. Étant donné que certaines entités comptent sur les mécanismes de de reddition de comptes élaborés par le CCWG-Responsabilité que le Conseil d'administration de l'ICANN doit approuver, le CCWG envisage-t-il des mécanismes de de reddition de comptes indépendants au cas où ses recommandations ne seraient pas adoptées pour une raison ou une autre ?

Jonathan Robinson : C'est une excellente question. La réponse est sans doute « non » mais ce n'est pas aussi simple. Nous avons bien conscience de ça et ça fait un moment que nous réfléchissons à une manière de préserver cette « dépendance ». Je crois que nous avons le sentiment que notre proposition ne tient la route que si ces mécanismes sont mis en place. C'est pourquoi nous imaginons qu'elle sera dépendante d'un ou plusieurs de ces mécanismes qui restent à instaurer. En fait, nous avons discuté avec les conseillers juridiques de la meilleure façon de structurer ce caractère conditionnel, en quelque sorte.

Même si nous n'avons pas trouvé de solution au problème évoqué par Amr, notre objectif est de garantir que cette « dépendance » soit définie précisément et articulée clairement. Cette relation ne peut pas être contractuelle mais je pense que nous pouvons intégrer ce caractère conditionnel pour que la validité de notre proposition apparaisse clairement comme dépendante de la mise en pratique de mesures de reddition de comptes fortes.

Grace : Merci, Jonathan. Nous avons une autre question, d'Andres Hector. Le Comité permanent de clients semble être l'entité principale qui assure un contrôle des [inaudible], alors comment la supervision est-elle effectuée ?

Jonathan Robinson : C'est une question intéressante. Je pense que dans une certaine mesure, ça dépend de ce que vous entendez par « supervision ». Mais en termes d'exercice des fonctions, les clients vont certainement continuer à se reposer

là-dessus. Le Comité permanent de clients va condenser l'exercice de ces fonctions et veiller à ce qu'il soit adapté aux attentes en termes de niveau de service et aux accords conclus.

En cas de violation systématique ou systémique de ces conditions, le Comité aura les moyens de régler le problème. Il y a également la perspective des révisions des fonctions IANA comme je l'ai décrit plus tôt, c'est-à-dire deux ans après la transition, tous les cinq ans et dans des circonstances exceptionnelles.

L'IANA post-transition sera une branche de l'ICANN et l'ICANN aura la responsabilité de s'assurer que cette branche et son fonctionnement sont techniquement fiables. Vous savez que l'ICANN a une capacité de supervision par le biais du Conseil d'administration, et le CCWG-Responsabilité œuvre à élaborer des mécanismes en vertu desquels le Conseil et l'ICANN dans son ensemble devront rendre des comptes à la communauté.

Je pense que plusieurs couches de supervision en termes de fonctionnement et de gouvernance peuvent être établies si l'on suit ces différentes voies.

Grace : Merci, Jonathan.

Jonathan Robinson : Staffan, vous levez la main. Allez-y.

Staffan Jonson : Merci Jonathan, je m'appelle Staffan Jonson. Concernant cette proposition, il y a eu une réflexion assez intense sur un aspect de la révision des fonctions IANA et il est apparu qu'il fallait définir très précisément le Comité permanent de clients, qui s'occupe de la supervision technique et du contrôle des opérations directes et des fonctions IANA.

Comme dit sur le tchat, il existe une définition plus large des politiques comme illustré par [inaudible] et cela entraîne de nouvelles dimensions, notamment en termes de liberté d'expression ou de droit de propriété intellectuelle. Le groupe qui a élaboré cette proposition voulait faire la différence entre ces deux dimensions car la définition, assez étroite, de la supervision des fonctions IANA est très technique, et elle doit l'être, car elle offre une certaine flexibilité dans le sens où plus il y a de participants dans le groupe, plus les choses deviennent compliquées.

La supervision technique peut se faire sur un laps de temps très court tandis que les questions de politique générales nécessitent plus de temps, voilà pourquoi il y a une différence entre les deux. Il y a aussi un mécanisme de révision des fonctions IANA, en vert, ce qui implique qu'il y a un aspect temporel à propos de la supervision, à court terme comme à long terme.

Ce qu'on ne voit pas sur cette image, c'est que c'est bien plus complexe que ça. Le processus de signalement de problèmes liés aux fonctions IANA est plus élaboré qu'il n'apparaît et cette image n'est qu'une simplification. Il existe plusieurs étapes complexes pour les recours et les interventions si quelque chose ne va pas. Merci.

Jonathan Robinson : Merci Staffan. Je crois que vous l'avez indiqué au début mais au cas, vous êtes un des co-responsables de l'équipe de conception chargé du Comité permanent de clients. Y a-t-il d'autres questions ou commentaires ? J'espère vous avoir donné un bon aperçu de notre travail. La proposition est disponible avec et sans annexes. Il vaut mieux lire les annexes mais nous avons rédigé le texte sans pour qu'il soit plus court et directement comparable avec l'autre proposition qui a été préparée pour aider l'ensemble de la communauté et l'IPG à présenter une proposition cohérente.

Nous avons conscience d'avoir pris plus de temps que les autres communautés mais nous pensons que c'était nécessaire pour résoudre certains problèmes, et nous avons eu le sentiment qu'il fallait rédiger la proposition dans un format cohérent avec celui des autres. Ainsi, nous avons compensé notre retard en quelque sorte en faisant en sorte d'aider la communauté à obtenir un texte harmonieux aussi vite que possible.

Je pense qu'on peut prendre quelques minutes... Techniquement, notre séminaire est censé durer 90 minutes mais c'est plutôt un repère au cas où. Je pense que ce serait bien de consacrer une ou deux minutes au formulaire des commentaires publics pour que tout le monde voit ce que c'est. S'il n'y a pas d'autres questions après ça, on lèvera la séance.

Vous voyez ici le modèle à utiliser pour les commentaires publics et comment le remplir. Vous marquez votre nom et vous pouvez noter des commentaires généraux. Je pense qu'on peut faire défiler le texte [inaudible] dans le tchat, dont faites-le. Vous voyez que chaque partie correspond à une partie de la proposition, donc nous espérons que cela vous sera utile. Si vous souhaitez souligner des points en particulier, le document vous permet de le faire et nous permet d'étudier plus facilement ces commentaires.

Je pense que c'est le point principal. Le formulaire reflète la structure de la proposition, qui elle-même reflète la structure de l'appel à propositions lancé par l'ICG. D'autres propositions, y compris celle de la communauté des numéros, ont le même format.

J'espère que cela facilitera la consultation publique. Pour le moment, nous n'avons pas prévu d'autres séminaires web mais il est possible qu'on en organise un ou plus à la moitié de la période de consultation publique, et dont une partie sera consacré à une session de questions-réponses. J'ai conscience

que ce document est assez conséquent et représente des informations nouvelles pour certains d'entre vous mais j'espère, au nom du CWG-Supervision et de ma coprésidente, que vous aurez l'occasion de vous pencher sur notre travail.

J'espère que nous avons réussi à rendre ce document moins complexe et plus pertinent comme réclamé dans certains commentaires. Globalement, nous avons été aussi réactifs que possible dans l'élaboration de ce texte.

Merci beaucoup pour votre attention. C'est vraiment bien de voir autant de participants et nous avons hâte de recevoir vos commentaires et votre soutien par le biais de la consultation publique.

Grace, je pense qu'on peut mettre fin à ce séminaire web et à l'enregistrement. Encore merci à tous, et merci au personnel de l'ICANN qui nous a permis d'en arriver jusque-là.

FIN